

Collecte gratuite

Donnez une seconde vie aux DEEE



Secrétaires généraux /

ARL

Collecte des déchets

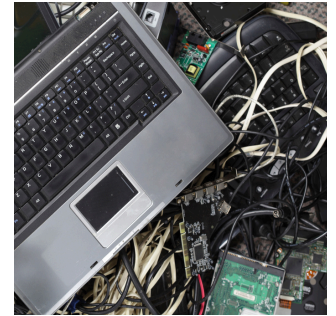


L'éco-organisme ECOLOGIC assure un service gratuit de collecte et de recyclage des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) auprès des établissements à partir de 250 kg.

Ce service est financé par l'écocontribution perçue au moment de l'achat d'un appareil électronique et électrique.

Rien de plus simple :

1. Calculez le poids de vos déchets sur le site ;
2. Si la masse dépasse 250 kg, saisissez votre demande en ligne ;
3. Triez, conditionnez les déchets sur palette par grande famille (*) ;
4. Fixez un rendez-vous pour l'enlèvement ;
5. ECOLOGIC se charge de l'enlèvement.



En pratique

- 250 kg = 25 unités centrales par exemple
- (*) DEEE concernés répartis en 4 familles :
 - Les écrans (dont les écrans plats, les écrans cathodiques, les PC portables et les tablettes) ;
 - Les Petits Appareils Ménagers : petits équipements en mélange qui vont de la clé USB au micro-onde en terme de taille (cette catégorie comprend les téléphones portables, les ordinateurs, les cafetières, les aspirateurs, etc.) ;
 - Les gros équipements qui produisent du froid (lave-linge, les lave-vaisselle, les fours) ;
 - Les gros équipements qui ne produisent pas de froid.

Si vos appareils électriques fonctionnent encore ou sont réparables, ils peuvent faire l'objet d'un réemploi :

Dans ce cas, confiez-le à une structure qui saura lui donner une nouvelle vie.

Quel devenir ?

ECOLOGIC collecte puis dépollue et recycle les matières récupérées pour produire de nouveaux équipements sans recourir à de nouvelles ressources, limitant les pollutions liées à l'extraction minières et le gaspillage des matières.

En savoir plus

EcoLogic

Et les PC 4.0 hors service ?

Renseignez vous auprès de votre CMIL pour connaître les dernières actualités sur les solutions existantes.